

ARTS ET VIE
GROUPES



Egypte

Du Caire à Alexandrie

Du 22 au 28 janvier 2027
7 jours – 5 nuits

Circuit en pension complète



Association
« Les Amis des Musées
de Toulon »

PANORAMA DE VOTRE VOYAGE

• PERIODE DE REALISATION

Du 22 au 28 janvier 2027

• TRANSPORTS

✈ **Marseille / Paris** - vol régulier Air France : 14h30 – 16h05
Paris / Le Caire - vol régulier Air France : 18h55 - 00h10



Transferts aéroport et trajets en autocar climatisé



Le Caire / Paris - vol régulier Air France : 02h10 – 05h55
Paris / Marseille - vol régulier Air France : 07h10 – 8h35

• HEBERGEMENTS

Les hôtels mentionnés sont en normes locales et sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilité, des hôtels de prestations similaires seront proposés.

Le Caire (3 nuits)



Pyramids by Jaz Hotel 4*NL



Alexandrie (2 nuits)



Hôtel Metropol Alex 4*NL



PROGRAMME DE VOTRE VOYAGE

1^{er} jour : TOULON - MARSEILLE / LE CAIRE via Paris (vols internationaux)

Vendredi 22 janvier 2027

Transfert de Toulon à l'aéroports de Marseille en autocar privé. Rendez-vous des participants à l'aéroport de Marseille.

Accueil par un représentant **Arts et Vie** et remise des billets.

Départ pour Le Caire sur vols Air France via Paris. (14h30-16h05 et 18h55-00h10). Prestations à bord.

À l'arrivée, formalités d'obtention du visa avec l'assistance de notre représentant local.

Transfert et installation à l'hôtel.

Hébergement à l'hôtel.

2^e jour : LE CAIRE – le plateau de Guizeh ; le NMEC

Samedi 23 janvier 2027

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, découverte du **plateau de Guizeh** qui révèle le groupe de pyramides le plus célèbre du monde : Khéops, Khéphren, Mykérinos (visite possible de l'une d'elles - à titre facultatif avec supplément, compte tenu des difficultés d'accès). Autre figure monumentale de l'ensemble : **le Sphinx**, représentation de Khéphren en félin chargé de veiller sur sa nécropole.

Déjeuner sous forme de buffet au restaurant.

Visite du **NMEC**, musée conçu pour restituer l'histoire de la civilisation égyptienne, de la préhistoire à nos jours, par le biais d'une collection de 50 000 objets. Il sert également d'écrin aux 22 momies de rois et de reines de l'Égypte antique.

Dîner et hébergement à l'hôtel.

3^e jour : LE CAIRE – le Caire copte et le Caire islamique

Dimanche 24 janvier 2027

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Promenade au fil du **quartier copte** du vieux Caire : les églises Saints-Serge-et-Bacchus et el Moallaqa ("la suspendue"), la synagogue Ben Ezra (extérieur) et le **musée copte**, installé au cœur d'un agréable jardin (manuscrits, objets, tissus, icônes ...).

Déjeuner sur le Nil dans une felouque.

Promenade dans la **rue piétonne d'El Moez**, véritable musée à ciel ouvert, dont les façades anciennes, fontaines et mosquées restaurées vibrent au rythme des échoppes et de l'ambiance cairote.

Découverte des **richesses islamiques du Caire** : la **citadelle**, l'œuvre la plus importante de Saladin et la **mosquée Mohammed Ali** construite dans ses murs, de style turc (à titre indicatif, une mosquée pouvant toujours être fermée).

Dîner et hébergement à l'hôtel.

4^e jour : LE CAIRE : le GEM / ALEXANDRIE (230 km)

Lundi 25 janvier 2027

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

Visite du grandiose nouveau musée GEM (Grand Egyptian Museum) érigé en bordure du désert, à l'ouest du Caire. Surplombant le plateau de Guizeh et s'étendant sur 490 000 m², l'édifice consacré à l'Égypte antique sera entouré de nombreux parcs, jardins et fontaines. Visite de l'ensemble des collections visibles y compris la riche section consacrée à Toutankhamon.

Déjeuner au restaurant du musée en cours de visite.

Dans l'après-midi, **route à travers le désert pour Alexandrie** (3h environ). Fondée par Alexandre le Grand en 332 av. J.-C., l'ancienne capitale des Ptolémées est aujourd'hui la deuxième ville du pays et un lieu de villégiature cosmopolite aux réminiscences pleines de charme. Installation à l'hôtel pour 2 nuits.

Dîner et hébergement à l'hôtel.

5^e jour : ALEXANDRIE – la bibliothèque

Mardi 26 janvier 2027

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Découverte du **théâtre romain** auprès duquel ont été déposés la plupart des fragments de sculptures récupérés des fouilles sous-marines du Phare, de la **colonne de Pompée** et les **catacombes de Kom esh-Shuqafa**, combinant les styles grec et égyptien.

Déjeuner dans un restaurant de poisson.

Suite des visites avec l'impressionnante **Bibliotheca Alexandrina**, érigée sur le site présumé de la légendaire bibliothèque de l'Antiquité. Cette réalisation d'une grande originalité architecturale (plan incliné en forme de disque solaire face à la mer) a pour mission d'œuvrer brillamment à la sauvegarde du patrimoine égyptien.

Dîner et hébergement à l'hôtel.

6^e jour : ALEXANDRIE : le musée gréco-romain ; fort Qaytbay / LE CAIRE

Mercredi 27 janvier 2027

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

Visite du **musée gréco-romain**, réouvert en 2023 après 18 ans de travaux et l'un des plus anciens et plus importants musées d'Égypte. À travers l'exposition de 6000 objets, il retrace l'histoire culturelle d'Alexandrie, vaste carrefour des civilisations égyptienne, grecque, romaine, copte et byzantine.

Déjeuner au restaurant face à la mer.

Visite du **fort du sultan Qaytbay** édifié à l'emplacement du célèbre phare (extérieur), passage par la cathédrale Saint-Marc où furent inhumés Saint-Marc et ses successeurs.

Retour au Caire en soirée. Mise à disposition des chambres à l'hôtel Concorde El Salam, situé à proximité de l'aéroport.

Dîner à l'hôtel puis transfert à l'aéroport.

7^e jour : LE CAIRE / MARSEILLE via Paris (vols internationaux) – Toulon.

Jeudi 28 janvier 2027

Envol pour Marseille via Paris sur vols réguliers Air France 02h10-05h55 et 07h10-8h35 (durée des vols : 2h35 et 3h05). Prestations à bord. À votre arrivée, transfert en autocar pour rejoindre Toulon.

A noter : l'ordre des étapes et visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.



NOTES PRATIQUES

- **FORMALITES :**

Passeport ou carte nationale d'identité, valides au minimum 6 mois après la date de retour. Attention : dans ce dernier cas, veuillez-vous munir également de 2 photos d'identité lors de votre départ. A noter : il est préférable de se munir d'un passeport pour faciliter les passages en douane.

Attention : les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, **mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.**

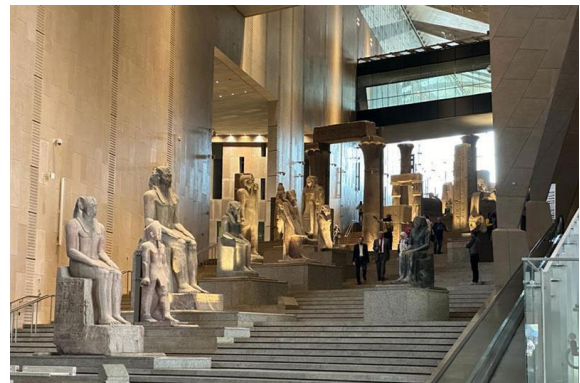
En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide** à une carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Les formalités d'obtention du visa se feront en Égypte pour les ressortissants de l'union européenne. Les personnes d'autres nationalités doivent s'occuper de celles-ci avant le départ.

Attention !
Le nom et prénom communiqués pour le billet d'avion doivent être ceux figurant sur votre pièce d'identité (CNI ou passeport)

- **SANTE :**

Vaccinations recommandées selon le ministère des Affaires étrangères : consulter le site officiel www.diplomatie.gouv.fr



GEM

CIRCUIT DU CAIRE A ALEXANDRIE

Pour Les Amis des Musées de Toulon

Prix par personne valables du 22 au 28 janvier 2027
Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation
Forfait 7 jours – 5 nuits. Toulon / Toulon. Circuit en pension complète

• **TARIFS PROPOSES :**

BASE 25 PARTICIPANTS et PLUS	2 020 €
BASE 20 à 24 PARTICIPANTS	2 070 €
BASE 15 à 19 PARTICIPANTS	2 150 €
Supplément chambre individuelle	450 €

• **NOTRE PRIX COMPREND :**

Les transports :

- Les transferts de Toulon à l'aéroport de Marseille A/R en autocar privé
- Les vols internationaux Nice / Le Caire via Paris A/R sur vols réguliers Air France
- Les taxes aériennes (114.14 € le 09/02/2026)
- Les transferts et trajets en car climatisé de 49 places

L'hébergement, les repas :

- L'hébergement dans les hôtels mentionnés (ou similaires) 4* NL en chambre double
- La pension complète du petit-déjeuner du 2^e jour au dîner du 6^{ème} jour.
- Le port des bagages dans les hôtels

Les visites, spectacles et activités :

- Les visites, entrées et excursions mentionnées au programme
- L'audiophone lors des visites

Les PLUS d'Arts et Vie :

- L'assistance de notre correspondant francophone sur place
- Les services d'un guide permanent francophone
- Les frais de visa (28 € au 09/02/2025)
- L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance (dont accident, rapatriement, bagages)
- Un guide de voyage « Egypte » offert par bulletin d'inscription
- **La contribution carbone** pour agir ensemble en faveur du climat (voir « Arts et Vie, une association engagée »)

• **NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :**

- La présence d'un accompagnateur Arts et Vie
- Les boissons
- Le port des bagages aux aéroports
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires pour le guide et les chauffeurs (prévoir un montant de l'ordre de 5 euros par personne et par jour)
- L'option remboursement annulation pour annuler sans frais et quel que soit le motif (voir « Nos conditions tarifaires »)

NOS CONDITIONS TARIFAIRES

- **VALIDITE DES TARIFS :**

Les tarifs des prestations terrestres sont **valables** pour la période du **22 au 28 janvier 2027**
(Sauf hausses exceptionnelles : entrées des sites, taxes, carburant...).

Les tarifs des prestations aériennes sont **valables** pour la période du **22 au 28 janvier 2027**.
(Sauf hausses exceptionnelles : taxes, carburant...).

PRIX DEFINITIFS ET DISPONIBILITES A CONFIRMER AU MOMENT DE LA RESERVATION

- **FACTURATION DEFINITIVE :**

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.

Elle est fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

- **L'OPTION « REMBOURSEMENT – ANNULATION » ARTS ET VIE, POUR ANNULER SANS FRAIS :**

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option « Remboursement – Annulation ».

Cette option facultative permet d'annuler son voyage jusqu'au dernier moment, sans être pénalisé financièrement. En effet, quel que soit le motif d'annulation et sans avoir à communiquer un quelconque justificatif, le voyageur ayant souscrit à cette option se verra rembourser la totalité de son voyage, déduction faite du montant de l'option réglé à l'inscription.

Ce montant s'élève à seulement 4 % du forfait total (20 € minimum).

À noter :

- Si l'annulation intervient à moins de 4 jours du départ, une franchise additionnelle de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- L'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- L'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle, vol d'approche, etc.), sauf les billets de spectacle.



ARTS ET VIE, UNE ASSOCIATION ENGAGÉE



Depuis sa création, Arts et Vie s'est définie autour des valeurs d'un tourisme responsable et humaniste. En tant que voyageur, nous avons toujours prôné un tourisme exigeant, respectueux du développement des cultures, des populations et de la nature. Notre objectif est de contribuer encore davantage à une société et un tourisme dits "durables" en réduisant les impacts environnementaux, socioculturels et économiques négatifs de nos activités et en agissant pour augmenter leurs impacts positifs. Cet engagement se mène en partenariat avec nos fournisseurs, nos salariés, nos bénévoles et nos voyageurs.

AU-DELA DES MOTS... LES ACTES !

Notre Politique de développement durable. Nous avons choisi d'énoncer dans un manifeste l'ensemble de nos engagements en faveur du développement durable et de la RSE. [À lire sur www.artsetvie.com](http://www.artsetvie.com)

Notre charte Voyager responsable. Arts et Vie a publié pour la première fois en 2010 sa charte éthique *Voyager responsable*. Elle rappelle les principes simples inhérents à l'identité culturelle et humaniste de notre association et les bonnes pratiques à respecter au cours des voyages. [À retrouver sur www.artsetvie.com](http://www.artsetvie.com)

Des accompagnateurs formés et impliqués. Ambassadeurs de notre démarche et des principes que nous souhaitons défendre, nos accompagnateurs bénévoles sont formés afin de transmettre nos engagements et sensibiliser nos voyageurs.

L'implication de nos partenaires du monde entier depuis 70 ans. Convaincus que la réussite de notre démarche repose fortement sur nos agences réceptives à destination, nous collaborons étroitement avec elles pour faire évoluer nos voyages selon les principes de l'éco-conception. Souhaitant aller encore plus loin, nous avons mis en place une charte d'engagements mutuels. Cette initiative permet de les sensibiliser sur notre démarche et de favoriser un dialogue vertueux contribuant à la mise en place de bonnes pratiques.

Notre action contre le changement climatique. Le réchauffement de notre planète – et ses conséquences – deviennent l'affaire de tous. En toute responsabilité, nous avons décidé de nous engager en actionnant trois leviers : Mesurer – Réduire – Contribuer. Afin de mieux connaître l'impact de notre activité sur l'environnement et nous permettre d'identifier les moyens d'action les plus efficaces et les plus urgents, nous réalisons chaque année notre bilan carbone pour mesurer les émissions de nos activités de bureau et de voyages mais aussi évaluer les résultats des actions de réduction mises en œuvre.

La contribution au mécénat environnemental chez Arts et Vie. Dans le cadre de notre engagement au sein de l'association Agir pour un Tourisme Responsable, nous versons chaque année une contribution au mécénat environnemental au Fonds ATR, une initiative lancée conjointement avec 1% for the Planet France. Ce fonds soutient plusieurs initiatives de terrain portées par des associations agréées 1% for the Planet France, autour d'actions environnementales concrètes. [Détails des projets soutenus sur www.artsetvie.com](http://www.artsetvie.com)

Notre engagement reconnu. Arts et Vie est titulaire du label ATR qui constitue aujourd'hui l'une des preuves les plus certaines de la véracité et de la sincérité de nos engagements. Nous siégeons au Conseil d'Administration et au Bureau d'ATR et sommes membre du comité de gestion du Fonds ATR. Nous sommes également titulaires du statut *Travelife partner*, un programme de certification international dans le tourisme, reconnu par le Conseil mondial du tourisme durable (GSTC).